

APTITUDE À LA CONDUITE Des Plates-formes Élévatrices Mobiles De Personnes (P.E.M.P.) suivant la R486

Contenu et épreuves conformes au référentiel et à la recommandation CNAM / R486

PUBLIC / PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute personne ayant à utiliser, même occasionnellement des nacelles. ➤ Être apte médicalement à la conduite des Plates-Formes Élévatrices Mobiles De Personnes ➤ Être âgé de 18 ans minimum ➤ Disposer de ses équipements de protection individuelle ➤ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la prise de conscience des participants sur leurs responsabilités et leur comportement de sécurité. ➤ Connaître et assimiler les règles de circulation et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique appliquées à la conduite des P.E.M.P. ➤ Effectuer La maintenance de premier niveau, qui leur permettra de maîtriser les P.E.M.P. de l'entreprise. ➤ Permettre à l'employeur d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.
APPROCHE PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pédagogie active en groupe restreint avec animateurs spécialisés et moniteurs diplômés. ➤ Visionnage de films, alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique et tests qui pourront s'effectuer sur votre site. ➤ À la fin du stage, une documentation complète sera remise à chaque stagiaire.
MÉTHODES ET DÉLAI D'ACCÈS	Formation accessible qu'en Intra et sans délai d'accès
ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES	Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés
MATÉRIEL	L'organisme peut fournir le matériel non disponible sur le site (vidéoprojecteur...).

DURÉE
DÉROULEMENT

AUTORISATION DE CONDUITE : (obligation du 05/12/1999)

1 à 2 jours de formation théorique et pratique

Initiation et aptitude à la conduite (6 participants maximum pour une catégorie).

C.A.C.E.S[®] : (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité)

Durée **1 à 4 jours de préparation** suivant la demande et le niveau des stagiaires + **1 journée de tests** pour 6 catégories effectué par un testeur certifié de l'organisme **ALCEVI Formation** agréé et certifié SGS sous le N°: **ICSCAC0101**

REMISE À NIVEAU ou RECYCLAGE CACES[®] : (Tous les cinq ans)

Tous les cinq ans, conforme à la recommandation **R486**

1 journée de préparation et **1 journée de tests** avec un effectif de 6 participants ou 6 catégories.

Possibilité d'aménagement d'horaires spéciaux ou décalés, à la demande de l'entreprise, en fonction de ses charges de travail.

MODALITÉ
D'ÉVALUATION

➤ Uniquement pour l'obtention du CACES[®] :

- Évaluation théorique QCU de 100 questions.
- Évaluation pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance) selon recommandation R486 pour l'obtention du CACES[®], évaluations réalisées par des testeurs certifiés.
- Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable.

➤ Pour l'obtention de l'autorisation de conduite :

- Évaluation théorique QCM selon recommandation R486
- Évaluation pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance) selon recommandation R486
- Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable.

VALIDATION

Délivrance d'une attestation de Formation à la **Préparation au CACES[®]** pour obtenir le **CACES[®]** **dans la ou les catégories correspondantes** après contrôles par un testeur certifié et/ou permettant la délivrance d'une autorisation de conduite interne délivrée par l'employeur (article R4323-56 du Code du Travail).

TARIFS

750 à 1000 Euros Sans Supplément de Taxe et Tous frais compris la journée (TVA non applicable, art. 293 B du CGI), selon la distance géographique.

THÈMES DÉVELOPPÉS

Les points ci-dessous seront plus ou moins approfondis selon la durée, le type de formation (Autorisation interne, CACES®, Recyclage) et le niveau des stagiaires.

➤ **PARTIE THÉORIQUE : Législation, réglementation en vigueur**

- Sensibilisation à la sécurité. Responsabilités et qualités du conducteur de P.E.M.P.
- Accidents du travail, coûts, prévention, protection Individuelle
- Réglementation : Normalisation, recommandation CNAM, différentes catégories de P.E.M.P.
- Technologie : Châssis, stabilisation, organes de service et de sécurité, fonctions hydrauliques
- Notions de physique : Masse, force, poids, moment, analyse de diagramme, déport, hauteur.
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau.
- Les consignes de sécurité : Prise de poste – Pendant le travail – Fin de poste.
- Les manœuvres interdites, les recommandations.
- Les risques électriques, mécaniques...
- Les distances d'approche au voisinage des lignes électriques.
- Risques liés à l'environnement. Travail par grand vent.
- Consignes à tenir en cas d'incident ou accident.

➤ **PARTIE PRATIQUE :**

- Explications des différents organes de la P.E.M.P.
- Baliser la zone d'intervention.
- Prise en main de la P.E.M.P.
- Compréhension et exécution des gestes de commandement, respect des règles et panneaux de circulation.
- Essais marche Avant / Arrière en ligne droite, en virage sur circuits matérialisés, Nacelle position Basse / Haute.
- Déplacer et positionner la P.E.M.P selon la configuration du site et des besoins d'utilisation.
- Techniques de stabilisation sur différent sols (utilisation des stabilisateurs).
- Exercices divers simulés et réels.
- Manœuvres de dépannage et de sauvetage.
- Mettre la PEMP en position hors-service.
- Réaliser les opérations de maintenance journalière.
- Rendre compte des anomalies relevées.
- Évaluations et Contrôles des connaissances théoriques et pratiques conforme aux épreuves prévues par la Recommandation **R486**